Congrès régional de AQUITAINE POITOU-CHARENTES

Problématique(s) Blocs de compétences

Mandat régional :

Les Congrès régionaux d'Aquitaine et du Poitou-Charentes réunis les 6 et 7 avril 2017 souhaitent que le Congrès national ré-affirme :

* que l'enseignement agricole public doit avoir comme mission principale d'éduquer tou.tes les élèves de moins de 18 ans qui lui sont confié à devenir des citoyen.nes à part entière par l'intermédiaire de diplômes agricoles reconnus avec comme objectif l'élévation des niveaux de formation,
* que l'insertion professionnelle n'est qu'une conséquence de cette éducation,
* que les établissements agricoles publics doivent avoir les moyens de former en présentiel à tous les diplômes sur le territoire,
* que la généralisation du morcellement de ceux–ci en blocs de compétences ne permet pas la protection nécessaire des salarié.es et futurs salarié.es et est donc inacceptable.